Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

HERELYA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 19 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 juin 2026, à SAINT M'HERVE. Dénomination : HERELYA. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 6 allée du Champ Dolent, 35500 St M Herve. Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : • l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location, location meublée courte et longue durée ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, • éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : librement cessibles entre associés uniquement. Gérant : Monsieur Patrice GRAS, demeurant 6 allée du Champ Dolent, 35500 St M Herve La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE